

Réalisation des échéances des Objectifs du Millénaire en matière de Développement afférentes à l'assainissement, à l'hygiène et à l'eau

La réalisation des Objectifs du Millénaire en matière de Développement afférents à l'eau et l'assainissement demeure l'une des priorités suprêmes de l'AMCOW, au regard du retard inquiétant accumulé dans le secteur de l'assainissement qui nécessite qu'une attention toute particulière lui soit réservée. Alors que des avancées décidément spectaculaires ont été constatées dans la fourniture des services d'approvisionnement en eau potable des collectivités non desservies, les progrès en matière de connexion des populations aux réseaux d'assainissement sont dérisoires. Ce constat autorise d'affirmer que des pans entiers de la population d'Afrique demeurent vulnérables aux maladies d'origine hydrique telles que le choléra. La diarrhée dont l'incidence est associée à l'eau potable, l'accès aux meilleures structures d'assainissement et l'adoption de meilleures pratiques en matière d'hygiène figurent encore, à l'heure actuelle, parmi les principales causes de décès en Afrique.

Même si la fourniture de nouveaux services demeure l'épicentre du présent thème, il importe également de gérer de manière rationnelle et efficace les services actuellement disponibles, en raison du fait que les agences qui dispensent les services d'eau dans la plupart des pays africains connaissent des ruptures régulières de leurs prestations, sans oublier de préciser que la qualité de l'eau proposée aux consommateurs est saumâtre et que les usines chargées du traitement de l'eau destinée à la consommation et des eaux résiduaires sont très mal entretenues et dépassées. Le dernier inconvénient cité comporte des impacts sur la qualité de l'eau et est également responsable de la pollution des ressources en eau.

C'est la raison pour laquelle, lorsque toutes les raisons sont évoquées pour réserver la priorité à la construction des infrastructures d'alimentation en eau et de connexion aux services d'assainissement, l'on devrait également accorder un intérêt similaire à la promotion des bonnes pratiques d'hygiène qui passe par l'allocation permanente d'importantes ressources financières au fonctionnement des services et à la maintenance des équipements de production, au renforcement des capacités et à la formation des agents.

Parmi les autres domaines accessoires jugés d'une importance non négligeable figurent l'adoption des mesures appropriées relatives à la détermination des prix et des tarifs en vue d'assurer le fonctionnement permanent des services et la maintenance de l'outil de production, ainsi que la pérennisation des ressources financières destinées à consolider la prestation des services de cette nature dans une perspective à long terme.

Le présent thème traite essentiellement des questions de gouvernance, de financement, de renforcement des capacités et de formation du personnel. Certains de ses aspects se rapprochent également à quelques uns des volets du thème du changement climatique, notamment ceux en mesure de garantir la pérennité des prestations face aux impacts des changements climatiques.

Les domaines d'intérêt recensés dans le cadre du présent thème sont les suivants :

- Création d'un cadre de politique générale favorable

- Renforcement des capacités et formation des agents des secteurs de l'eau et de l'assainissement

- Gouvernance

- Amélioration des procédés d'utilisation rationnelle de l'eau

- Analyse, Suivi, diffusion des rapports et des éléments d'information

- Elévation de l'assainissement et de l'hygiène au rang de priorité absolue